

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 septembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mme MASLOUHI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. F. HELIE - Mme THYEBault - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - Mme SEGUIN-FILLEY (pouvoir Mme BESSIS) - M. MAGLICA - M. IZIMER (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BEKHTAOUI - M. BAZIN - M. BRIOT - M. DUGOURD**Membres absents** :**OBJET
DE LA DELIBERATION****Transports urbains – Aménagements de voirie liés à l'amélioration du réseau – Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle – Demande de subvention**

Monsieur Gervais, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'amélioration du réseau de transports en commun, la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon a exprimé le souhait que soient réalisés un certain nombre d'aménagements, afin de faciliter la circulation des bus et d'améliorer le confort des usagers, à savoir :

- modification de courbes de trottoirs ou d'îlots : place Darcy, carrefour rues Buffon-Chancelier de l'Hospital-Chabot Charny,
- réaménagement d'arrêts sur chaussée : Bourroches-Jaurès, Arsenal, Canal, Poincaré et Lafayette-Grand Dijon,
- création de couloirs spécifiques : boulevard Kir.

L'enveloppe financière prévisionnelle de ces travaux, sur le territoire de la commune de Dijon, est estimée à 200 000 € TTC.

Ces travaux dépassant manifestement l'intérêt communal, il est proposé que la Ville sollicite de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon une subvention, au taux maximum, pour leur financement.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. adopter le programme des travaux à réaliser par la Ville pour l'amélioration du réseau de transports en commun sur le territoire de Dijon, tel qu'il est proposé dans le présent rapport ;

2. arrêter le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de ces travaux à 200 000 € TTC ;
3. solliciter l'attribution, par la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, d'une subvention, au taux maximum, pour leur financement.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT